

Formation

Toutes disciplines

Unité de formation fédérale
18/09 et 01/10/2022
Semur en Auxois



Organisateur Comité Régional Bourgogne - Franche-Comté

Public concerné

Animateurs·trice·s des associations qui souhaitent passer leu
Brevet d'Animateur Fédéral ou en cours de formation

Contenu :

- Connaissance des publics (18/09/2022)
- Vie associative et fédérales (18/09/2022)
- Conduire un projet (01/10/2022)

Lieu, dates et horaires :

- Lieu : **Semur en Auxois - Adresse précisée à la rentrée**
- Date·s : **Dimanche 18 septembre - Samedi 1 octobre 2022**
- Horaires – **Accueil : 9 h 00 Début : 9 h 30 – Fin : 17 h 00**

Amener :

De quoi prendre des notes,.

Repas

Tiré du sac

Contact le jour du stage :

Jean-Pierre ARNOUD - 06 58 18 95 14

Inscription :

- Date limite d'inscription : **10/09/2022**
- Date limite de retour des autorisations et de règlement :
13/09/2022
- Coût : **50 €**
- Nombre minimum d'inscriptions : **5**

À régler par virement (RIB en pièce jointe de l'accusé de réception).

veuillez à choisir le RIB du bon organisateur SVP.

Code à inscrire lors du paiement par virement ou par carte bancaire avec le nombre de personnes :

UFF - SEMUR- 18/09/2022

Aucune inscription n'est prise en compte sans paiement avant la date limite

Pour tous renseignements complémentaires : stages@fscf-bfc.fr

Les conditions d'inscription en stage sont accessibles sur le site internet**

Autorisations parentales :

À joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e). Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et arriver au siège avant la date limite de retour des autorisations ci-dessus.

Elle est accessible « pré-remplie » lors d'une inscription depuis l'instance internet des associations et sur l'accusé de réception reçu.

* Pour toute inscription **un accusé de réception est envoyé directement aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association** (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association). **Toutes les informations (RIB, dates de retour, lien vers la circulaire...)** sont notés sur ce courriel. **Si vous ne le recevez pas, vérifiez vos spam. En cas de difficulté, nous contacter.**

** L'approbation des conditions d'inscription est nécessaire à l'inscription. **Le stage terminé,, après vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.**

Dirigeants



La formation du 1 octobre est ouverte gratuitement aux dirigeants. Elle complète les accueils des nouveaux dirigeants.

Plus d'informations à partir du 20 août

